N° 3479 jeudi 7 février 2019 Pages 2-3 256 mots



BOUCHES-DU-RHÔNE

L'ACTU

13 / RSE : quatre entreprises régionales récompensées par la Charte de la diversité

De passage à Marseille à l'occasion de son "Tour de France 2018" lancé en septembre à Paris, la Charte de la diversité a profité de sa cérémonie d'étape le 5 novembre à Marseille, pour mettre en lumière quatre entreprises régionales : le groupe **PRO-MAN** (siège social à Manosque/Alpesde-Haute-Provence, CA 1,6 milliard

Parution: Continue

d'euros, 1 800 salariés), spécialiste de l'intérim; MCCORMICK, qui produit des épices et condiments de pâtisserie dans son usine de Carpentras; JO-**BINLIVE** / **T**: 04.91.17.60.80, startup marseillaise spécialisée dans le recrutement et la promotion de la diversité et SAINT-GOBAIN SUD-EST / T: 01.47.62.30.00, entreprise spécialisée dans la production, la transformation et distribution de matériaux. Créée en 2004 par 33 entreprises désireuses de s'engager à favoriser l'égalité des chances dans l'emploi, la Charte de la diversité compte aujourd'hui plus de 3 800 sociétés signataires.

13 / SANTE : le groupe Almaviva Santé versera la « Prime Macron »

Le groupe ALMAVIVA SANTE (siège social à Marseille/Bouches-du-Rhône, 4 000 salariés), cinquième groupe de cliniques privées de l'Hexagone, a décidé de verser la « Prime Macron » à hauteur de 200 euros pour ses collaborateurs. Exonérée de toutes charges sociales et non soumise à l'impôt, cette prime exceptionnelle sera versée en février 2019. www.almaviva-sante.fr